



AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 06 D/AMI/MINADER/SG/PADFA II/RAF/RPM/26
DU 21 OCT 2026, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI-
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) SUR LE SITE DE L'AHA DE
DJALINGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, ET LA SUPERVISION ET LE SUIVI DES PETITS
TRAVAUX HIMO DE CERTAINES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PROJET PADFA II DANS LA RÉGION
DU NORD.

I. Contexte et Justification

Dans le cadre des activités de la composante d'appui à l'aménagement des bassins de production dans les départements du Mayo Louti et la Bénoué, le PADFA II a engagé depuis février 2025 des travaux d'aménagement du périmètre irrigué rizicole du site Djalingo sur 86 Ha.

Rendu à la mission de supervision partielles Gouvernement/FIDA de juin 2026, la SEMRY partenaire du projet dans le cadre de ces travaux d'aménagements n'a pas finalisé les travaux à l'échéance souhaitée. Il s'est avéré qu'une contractualisation avec un nouveau prestataire pour les travaux restants sur ce site, augmenterait le risque d'inachèvement de ces travaux dans les délais restants du projet ; compte tenu des longues procédures d'attribution des marchés, des aléas climatiques, des contraintes dans l'exécution des travaux (indisponibilité des matériaux, l'accessibilité des engins dans certains sites inondés), etc. Des résolutions ont été orientées dans le sens de la réalisation des travaux restants suivant l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et l'appui en équipements indispensables au profit de coopérative bénéficiaire TAMOUNDE, afin d'améliorer leur rendement dans cette exploitation.

Par ailleurs, le projet a renforcé les capacités de près de 120 producteurs riz et oignon en Techniques d'aménagement villageois, et a prévu dans le PTBA 2026/2027 d'apporter des appuis dans les petits aménagements HIMO à réaliser par les producteurs.

Après la mission pluridisciplinaire d'urgence effectuée dont le but principal était d'identifier et d'évaluer les appuis susceptibles d'être apportés aux OP bénéficiaires. Il a été recommandé dans le cadre des travaux en HIMO qu'un consultant individuel soit recruté à l'effet d'assurer le rôle est d'effectuer le suivi/contrôle des travaux en HIMO sur le site de l'AHA de 86 Ha de Djalingo, et d'assurer la supervision et le suivi Travaux des petits aménagements HIMO auprès de certaines coopératives de la région du Nord.

Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de Consultants Individuels (SCI) exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

II. Objectifs de la Mission

Globalement, la mission du Consultant consiste à la supervision et le suivi/contrôle des travaux d'aménagements hydroagricoles dans la région du Nord en préparant la mise en œuvre du projet, en assurant le suivi de l'exécution des contrats des travaux en HIMO ainsi que l'assistance aux opérations de réception des travaux.

À ce titre, il sera chargé spécifiquement de :

- L'élaboration du projet d'exécution ;
- L'élaboration des modèles de documents à utiliser dans la mise en œuvre des travaux HIMO ;
- L'élaboration des modules de formation des ouvriers HIMO et autres personnels du chantier sur la gestion et l'organisation d'un chantier HIMO ;
- L'organisation et mise en œuvre des formations sur les modules préconçus
- La supervision des réunions de chantier ;
- Le remplissage du journal de chantier ;
- L'organisation et planification des travaux de chantier et la Coordination entre les intervenants ;
- La validation des états de pointages et de paiements des ouvriers
- Le contrôle des dispositions techniques et l'analyse et validation des tâches élémentaires ;
- La comptabilité des travaux et prestations ;
- L'arbitrage et le règlement des litiges et Sensibiliser les riverains sur chacun des sites ;
- La Régulation de l'achèvement des travaux et l'organisation des opérations de réception des travaux ;
- L'élaboration du rapport général des activités du chantier sur l'ensemble des sites.

III. LES CRITERES DE PRESELECTION SONT LES SUIVANTS :

Critères de sélection			Note max
1	Lettre de motivation et Curriculum vitae détaillé daté et signé	Présentation générale de la lettre de motivation (lisibilité, signature, etc.) : 03 pts Curriculum Vitae détaillé date et signé : 03 pts	06 Points
2	Qualifications Générales	Copie certifiée conforme du diplôme universitaire au moins : (Bac + 3). Ingénieur des travaux en génie Rural ou Hydraulique Expérience dans le domaine de l'hydraulique (BTP, AEP, AIIA) 2pts par année d'expérience justifiée Avoir au moins 10 ans d'expérience générale (différence entre année d'obtention du diplôme valide et l'an 2026) Connaissance du milieu du projet 05 points par projet d'hydraulique ou d'aménagement réalisé dans les régions du Nord ou de l'Extrême-Nord Expérience avec le FIDA 5point pour au moins (01) projet FIDA Certification /attestation dans le domaine du suivi des contrats des travaux	46 Points 15 pts 08 pts 5 Pts 10 5 pts 3 pts
3	Expériences spécifiques du consultant	Une expérience pertinente dans les études ou suivi/contrôle des travaux d'aménagement en hydroagricoles 6 points par expériences justifiée Expérience pertinente dans les études Suivi/Contrôle des travaux en général 6 points par expérience justifiée Expérience pertinente dans les études ou Suivi des chantiers : HIMO 6 points par expérience justifiée	48 Points 24 points 12 12
Total des points			100 points

IV- LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

V- LES CONSULTANTS INTERESSES DOIVENT FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés ; Le 03 NOVEMBRE 2026 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

« RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI-CONTRÔLE DES TRAVAUX DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) SUR LE SITE DE L'AHA DE DJALINGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, ET LA SUPERVISION ET LE SUIVI DES PETITS TRAVAUX HIMO DE CERTAINES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PROJET PADFA II DANS LA RÉGION DU NORD ».



AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 060/AMI/MINADER/SG/PADFA II/RAF/RPM/26
DU 10 OCT 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI-
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) SUR LE SITE DE L'AHA DE
DJALINGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, ET LA SUPERVISION ET LE SUIVI DES PETITS
TRAVAUX HIMO DE CERTAINES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PROJET PADFA II DANS LA RÉGION
DU NORD.

I. Contexte et Justification

Dans le cadre des activités de la composante d'appui à l'aménagement des bassins de production dans les départements du Mayo Louti et la Bénoué, le PADFA II a engagé depuis février 2025 des travaux d'aménagement du périmètre irrigué rizicole du site Django sur 86 Ha.

Rendu à la mission de supervision partielles Gouvernement/FIDA de juin 2026, la SEMRY partenaire du projet dans le cadre de ces travaux d'aménagements n'a pas finalisé les travaux à l'échéance souhaitée. Il s'est avéré qu'une contractualisation avec un nouveau prestataire pour les travaux restants sur ce site, augmenterait le risque d'inachèvement de ces travaux dans les délais restants du projet : compte tenu des longues procédures d'attribution des marchés, des aléas climatiques, des contraintes dans l'exécution des travaux (indisponibilité des matériaux, l'accessibilité des engins dans certains sites inondés...), etc. Des résolutions ont été orientées dans le sens de la réalisation des travaux restants suivant l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et l'appui en équipements indispensables au profit de coopérative bénéficiaire TAMOUNDI, afin d'améliorer leur rendement dans cette exploitation.

Par ailleurs, le projet a renforcé les capacités de près de 120 producteurs riz et oignon en Techniques d'aménagement villageois, et a prévu dans le PTBA 2026/2027 d'apporter des appuis dans les petits aménagements HIMO à réaliser par les producteurs.

Après la mission pluridisciplinaire d'urgence effectuée dont le but principal était d'identifier et d'évaluer les appuis susceptibles d'être apportés aux OP bénéficiaires, il a été recommandé dans le cadre des travaux en HIMO qu'un consultant individuel soit recruté à l'effet d'assurer le rôle est d'effectuer le suivi/contrôle des travaux en HIMO sur le site de l'AHA de 86 Ha de Djalingo, et d'assurer la supervision et le suivi Travaux des petits aménagements HIMO auprès de certaines coopératives de la région du Nord.

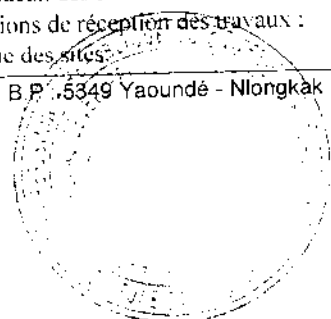
Le PADFA II invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. **Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de Consultants Individuels (SCI) exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.** Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

II. Objectifs de la Mission

Globalement, la mission du Consultant consiste à la supervision et le suivi/contrôle des travaux d'aménagements hydroagricoles dans la région du Nord en préparant la mise en œuvre du projet, en assurant le suivi de l'exécution des contrats des travaux en HIMO ainsi que l'assistance aux opérations de réception des travaux.

À ce titre, il sera chargé spécifiquement de :

- L'élaboration du projet d'exécution :
- L'élaboration des modèles de documents à utiliser dans la mise en œuvre des travaux HIMO :
- L'élaboration des modules de formation des ouvriers HIMO et autres personnels du chantier sur la gestion et l'organisation d'un chantier HIMO :
- L'organisation et mise en œuvre des formations sur les modules préconçus
- La supervision des réunions de chantier :
- Le remplissage du journal de chantier :
- L'organisation et planification des travaux de chantier et la Coordination entre les intervenants :
- La validation des états de pointages et de paiements des ouvriers
- Le contrôle des dispositions techniques et l'analyse et validation des tâches élémentaires :
- La comptabilité des travaux et prestations :
- L'arbitrage et le règlement des litiges et Sensibiliser les riverains sur chacun des sites :
- La Régulation de l'achèvement des travaux et l'organisation des opérations de réception des travaux :
- L'élaboration du rapport général des activités du chantier sur l'ensemble des sites.



III. LES CRITERES DE PRESELECTION SONT LES SUIVANTS :

Critères de sélection			Note max
1	Lettre de motivation et Curriculum vitae détaillé daté et signé	Présentation générale de la lettre de motivation (lisibilité, signature, etc.) : 03 pts Curriculum Vitae détaillé date et signé : 03 pts	06 Points
2	Qualifications Générales	Copie certifiée conforme du diplôme universitaire au moins : (Bac + 3), Ingénieur des travaux en génie Rural ou Hydraulique	46 Points
		Expérience dans le domaine de l'hydraulique (BTP, AEP, AHA) 2pts par année d'expérience justifiée	15 pts
		Avoir au moins 10 ans d'expérience générale (différence entre année d'obtention du diplôme valide et l'an 2026)	08 pts
		Connaissance du milieu du projet	5 Pts
		05 points par projet d'hydraulique ou d'aménagement réalisé dans les régions du Nord ou de l'Extrême-Nord	10
		Expérience avec le FIDA	
		5point pour au moins (01) projet FIDA	5 pts
3	Expériences spécifiques du consultant	Certification /attestation dans le domaine du suivi des contrats des travaux	3 pts
		Une expérience pertinente dans les études ou suivi/contrôle des travaux d'aménagement en hydroagricoles	48 Points
		6 points par expériences justifiée	24 points
		Expérience pertinente dans les études Suivi/Contrôle des travaux en général	12
		6 points par expérience justifiée	12
	Total des points	Expérience pertinente dans les études ou Suivi des chantiers : HIMO	12
		6 points par expérience justifiée	100 points

IV- LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

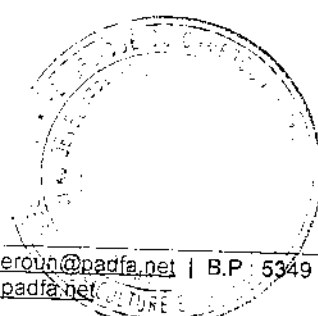
- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

V- LES CONSULTANTS INTERESSES DOIVENT FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone -237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com : www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés : Le 03 NOVEMBRE 2026 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention :

« RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI-CONTRÔLE DES TRAVAUX DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) SUR LE SITE DE L'AHA DE DJALINGO, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, ET LA SUPERVISION ET LE SUIVI DES PETITS TRAVAUX HIMO DE CERTAINES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PROJET PADFA II DANS LA RÉGION DU NORD ».



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
AGRICOLAS- PHASE II

UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU
PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT- PHASE II

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT
UNIT

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE SUIVI-
CONTRÔLE DES TRAVAUX DE HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO)
SUR LE SITE DE L'AHA DE DJALINGO, DANS LE DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, ET LA SUPERVISION ET LE SUIVI DES PETITS TRAVAUX HIMO DE
CERTAINES COOPERATIVES PARTENAIRES DU PROJET PADFA II DANS LA
REGION DU NORD

- Financement : Prêt FIDA N°2000003228 et N°2000003229
- Ligne PTBA 2026/2027 : A1IA0103



Octobre 2026



1. Contexte et justification

Dans le cadre des activités de la composante d'appui à l'aménagement des bassins de production dans les départements du Mayo Louti et la Bénoué, le PADFA II a engagé depuis février 2025 des travaux d'aménagement du périmètre irrigué rizicole du site Djalingo sur 86 Ha.

Rendu à la mission de supervision partielles Gouvernement/FIDA de juin 2026, la SEMRY partenaire du projet dans le cadre de ces travaux d'aménagements n'a pas finalisé les travaux à l'échéance souhaitée. Il s'est avéré qu'une contractualisation avec un nouveau prestataire pour les travaux restants sur ce site, augmenterait le risque d'inachèvement de ces travaux dans les délais restants du projet ; compte tenu des longues procédures d'attribution des marchés, des aléas climatiques, des contraintes dans l'exécution des travaux (indisponibilité des matériaux, l'accessibilité des engins dans certains sites inondés.), etc. Des résolutions ont été orientées dans le sens de la réalisation des travaux restants suivant l'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et l'appui en équipements indispensables au profit de coopérative bénéficiaire TAMOUNDE, afin d'améliorer leur rendement dans cette exploitation.

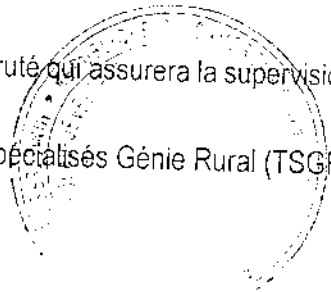
Par ailleurs, le projet a renforcé les capacités de près de 120 producteurs riz et oignon en Techniques d'aménagement villageois, et a prévu dans le PTBA 2026/2027 d'apporter des appuis dans les petits aménagements HIMO à réaliser par les producteurs.

Après la mission pluridisciplinaire d'urgence effectuée dont le but principal était d'identifier et d'évaluer les appuis susceptibles d'être apportés aux OP bénéficiaires. Il a été recommandé dans le cadre des travaux en HIMO qu'un consultant individuel soit recruté à l'effet d'assurer le rôle est d'effectuer le suivi/contrôle des travaux en HIMO sur le site de l'AHA de 86 Ha de Djalingo, et d'assurer la supervision et le suivi Travaux des petits aménagements HIMO auprès de certaines coopératives de la région du Nord.

Les présents TDR sont rédigés en vue du recrutement du Consultant Individuel qui sera en charge de la supervision et de suivi/contrôle de ces travaux de certains aménagements hydroagricoles dans la région du Nord.

2. Rôles et attributions

- Le Maître d'Ouvrage est le Coordonnateur National du PADFA II ;
- Les attributions du Chef de Service sont dévolues au SGR PADFA II Antenne de Maroua. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières ainsi que des délais. Il supervise l'ensemble des travaux, veille à ce que les conditions de réalisation soient respectées. Il veille également au respect des procédures.
- Les attributions de l'Ingénieur du Marché sont exercées par le Chef Service Régional du Génie et de l'Amélioration du Cadre de vie en milieu Rural.
- Les attributions du Maître d'Œuvre sont dévolues au consultant individuel recruté qui assurera la supervision et le suivi-contrôle des prestations.
- Les attributions du conducteur des travaux sont dévolues aux Techniciens Spécialisés Génie Rural (TSGR) des départements concernés.
- Le financement du Projet est assuré par PADFA II.



3. Missions confiées au Maître d'Œuvre

La mission du Maître d'Œuvre vise à :

☐ **MISSION 1 Préparation à la mise en œuvre du projet**

- ✓ Élaboration du projet d'exécution ;
- ✓ Elaboration des modèles de documents à utiliser dans la mise en œuvre des travaux HIMO ;
- ✓ Elaboration des modules de formation des ouvriers HIMO et autres personnels du chantier sur la gestion et l'organisation d'un chantier HIMO ;
- ✓ Organisation et mise en œuvre des formations sur les modules préconçus ;

☐ **MISSION 2 : Suivi de l'exécution des contrats des travaux HIMO**

- ✓ Supervision des réunions de chantier ;
- ✓ Remplissage du journal de chantier ;
- ✓ Organisation et planification des travaux de chantier ;
- ✓ Coordination entre les intervenants ;
- ✓ Validation des états de pointages et de paiements des ouvriers ;
- ✓ Contrôle des dispositions techniques ;
- ✓ Analyse et validation des tâches élémentaires ;
- ✓ Comptabilité des travaux et prestations ;
- ✓ Arbitrage et le règlement des litiges ;
- ✓ Sensibiliser les riverains sur chacun des sites.

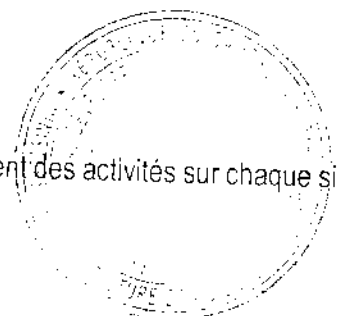
☐ **MISSION 3 - Assistance aux opérations de réception**

- ✓ Régulation de l'achèvement des travaux ;
- ✓ Organisation des opérations de réception des travaux ;
- ✓ Elaboration du rapport général des activités du chantier sur l'ensemble des sites.

4. Résultats attendus

A l'issue de ses missions, les résultats suivants sont attendus :

- a) La production d'un (01) rapport de formation décrivant le déroulement les activités de préparation de la mise en œuvre des travaux et contenant au moins les annexes suivantes :
 - ✓ Le code de bonne conduite de l'ouvrier ;
 - ✓ Le modèle de contrat des ouvriers ;
 - ✓ Les modèles de fiches de pointage des ouvriers ;
 - ✓ Les modèles de fiches de paiement des ouvriers ;
 - ✓ Les modèles rapport de paiement des ouvriers ;
 - ✓ Le modèle de journal de chantier ;
- b) La production d'un (01) rapport de suivi hebdomadaire décrivant le déroulement des activités sur chaque site des travaux et contenant au moins les annexes suivantes :
 - ✓ Les fiches journalières de pointage des ouvriers ;



Termes de références Consultant supervision et suivi/contrôle des travaux HIMO Région du Nord

- ✓ Les fiches de paiement des ouvriers ;
 - ✓ La fiche de rapport de paiement des ouvriers ;
 - ✓ La copie hebdomadaire du journal de chantier ;
 - ✓ L'avancement des travaux ;
 - ✓ Le planning prévisionnel de la semaine suivante.
- c) La production d'un (01) rapport général des activités du chantier pour chacun des sites décrivant le déroulement des activités sur le site des travaux et contenant au moins les annexes suivantes :
- ✓ Les copies des fiches hebdomadaires de paiement des ouvriers ;
 - ✓ La fiche rapport de paiement des ouvriers ;
 - ✓ La copie hebdomadaire du journal de chantier ;
 - ✓ Les difficultés rencontrées ;
 - ✓ Les leçons apprises.

5. Profil du candidat

Le consultant en charge de la supervision et Suivi des travaux devra avoir au moins les qualités suivantes :

- Être titulaire d'au moins d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux en Génie Rural/Civil ou équivalent
- Avoir une expérience dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ;
- Avoir au moins deux expériences dans le suivi/contrôle des Aménagements Hydro agricoles (AHA) ;
- Avoir au moins deux (02) expériences avérées en études ou gestion des chantiers HIMO ;
- Avoir au moins deux expériences dans la supervision et le suivi/contrôle des chantiers de BTP et Hydraulique ;
- Avoir au moins dix (10) d'expérience en général ;
- Être capable de travailler sous pression.

6. Critères d'évaluation

De façon globale, l'analyse de l'offre se fait sur la base du diplôme, CV et des références présentés

Critères	Points d'attention
Connaissance de la zone	Nombre de projets gérés dans le Nord et l'Extrême-Nord (justifiés dans les références présentées).
Avoir au moins deux (02) expériences avérées en gestion des chantiers HIMO	Nombre de projets justifiés dans les références présentées.
Avoir au moins deux (02) expériences avérées dans les Aménagements hydro agricoles et l'hydraulique	Nombre de projets justifiés dans les références présentées.
Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux en Génie Rural/Civil ou équivalent	ITGR, ITGC, ou Équivalent ou plus (Ingénieur de conception en GR/GC ou Équivalent)
Avoir au moins dix (10) ans d'expérience général	Différence entre année d'obtention du diplôme valide et l'an 2026.
Expérience dans les projets avec le FIDA	Au moins un projet réalisé sous financement FIDA

7. Lieu et durée de la mission

Les prestations se dérouleront dans les 04 départements (Bénoué, Mayo Louti, Faro, Mayo Rey) de la Région du Nord.

La durée des prestations est globale pour l'ensemble des sites à superviser. Il revient au consultant de proposer un planning adéquat et une méthodologie de déploiement qui devra couvrir l'ensemble des sites suivant la durée maximale prévue pour les travaux HIMO. Les lieux et la durée des travaux se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Nbre de Coopératives	Localités	Département	Nature des travaux	Durée activités préparatoires (jrs)	Durée travaux (jrs)	Durée total (jrs)
1	01	Djalingo	Bénoué	Travaux complémentaires en HIMO dans un périmètre irrigué de 86 ha	15	60	75
2	09	Ngong, Wastang, Pitoa, Touroua, Borongo, Mapto, Lagdo (x2), Tcharatché	Bénoué	Appui en aménagements HIMO sur 9x 3Ha			
3	07	Barbakine, Ouro Niebe, Ouro Marey, Karewa, Douroum, Gorom, Mayo-Kewe	Mayo Louti	Appui en aménagements HIMO sur 7x 3Ha			
4	01	Poli Centre	Faro	Appui en aménagements HIMO sur 1x 3Ha			
5	01	Rey Manga	Mayo Rey	Appui en aménagements HIMO sur 1x 3Ha			

8. Modalités de paiement

La mission sera payée de la manière suivante :

- 30 % à la réception du rapport de démarrage de la phase préparatoire ;
- 40 % à la réception du rapport de formation et du rapport de démarrage de la phase de mise en œuvre des travaux HIMO ;
- 30 % à la réception rapport général des activités du chantier pour l'ensemble des sites.

9. Grille de présélection

Nom de l'évaluateur :

Nom du Candidat :

N°	Critères d'évaluation	Note max	Note obt.	Observations
1	Composition du dossier	06		
1.1	Lettre de motivation timbrée, datée et signée	03		

Termes de références Consultant supervision et suivi/contrôle des travaux HIMO Région du Nord

1.2	Curriculum vitae détaillé, daté et signé	03		
2	Qualifications et expérience générale du Consultant	46		
2.1	Copie certifiée conforme du diplôme universitaire (au moins Bac + 3), Ingénieur des travaux de Génie Rural ou hydraulique Oui= 15 pts Non=0 pt	15		
2.2	Expérience générale dans le domaine de l'hydraulique (BTP, AEP, AHA) 02pts par année d'expérience justifiée	8		
2.3	Avoir au moins dix (10) ans d'expérience générale (Différence entre année d'obtention du diplôme validé et l'an 2026) Oui =05 pts Non=0 pt	5		
2.4	Connaissance du milieu du Projet : 05 points par projet d'hydraulique ou d'aménagement réalisé dans les Régions du Nord ou de l'Extrême-Nord	10		
2.5	Expérience avec la FIDA : 05 points pour au moins un (01) projet avec le FIDA	5		
2.6	Certifications/attestations : Une certification/attestation de formation dans le suivi des contrats des travaux= 3pts	3		
3	Expérience spécifique du consultant	48		
3.1	Expérience pertinente dans les études ou suivi/contrôle des travaux d'aménagement hydroagricoles : 6 points par expérience justifiée	24		
3.2	Expérience pertinente dans les études ou le suivi/contrôle des travaux en général : 06 points par expérience justifiée	12		
3.3	Expérience pertinente dans les études ou le suivi des chantiers HIMO : 06 points par expérience justifiée	12		
Total		100		

N.B : Expérience justifiée signifie première page du contrat, page de signature et attestation de service fait.

La note minimale requise est de 80 points sur 100.

